



Liminaire CDAS 14 octobre 2013

Monsieur le Président,

Ce CDAS se réunit aujourd'hui dans un contexte particulier de poursuite de suppression d'emplois, de dégradation des conditions de travail, de l'annonce d'un nouveau gel du point d'indice pour la quatrième année consécutive et d'une réforme des retraites qui va pénaliser encore plus les agents des ministères de Bercy notamment.

Les fonctionnaires sont encore une fois pris pour cible. En découle, une souffrance au travail de plus en plus présente dans le quotidien des agents. Dans ce climat social dégradé, l'action sociale ministérielle a toute sa place et reste une mission prioritaire.

A l'aune de la présentation du projet de Loi de Finances 2014 de nos Ministères, FO FINANCES réaffirme sa volonté de voir pérenniser le budget de l'action sociale au minimum au niveau actuel. Dans ce cadre pour FO FINANCES, il va de soi que les moyens humains doivent être préservés.

Une nouvelle fois, FO FINANCES condamne l'affichage que veut donner l'administration sur le maintien d'une action sociale basée sur la proximité, alors même que les suppressions d'emplois 2013 d'assistants de délégation fragilisent quotidiennement le fonctionnement du réseau de l'action sociale.

S'agissant de la restauration, la revalorisation tarifaire de 2,60 % (1,80% en 2013) est inacceptable. Pour FO FINANCES, elle accentue la dégradation du pouvoir d'achat des fonctionnaires alors même que le point d'indice n'évolue plus depuis juillet 2010. Cette augmentation injustifiée renforcera la baisse enregistrée depuis deux ans dans la restauration collective ministérielle. Par exemple, sur la DRFiP de Lille, le pourcentage de fréquentation sur potentiel n'est que de 26,92% alors que la majorité des agents ne peut retourner déjeuner à son domicile.

Nous nous posons la question de savoir dans quelle mesure la contrainte tarifaire dissuade les personnels de fréquenter le restaurant administratif. Nous craignons à cet égard que pour beaucoup de collègues, la pause méridienne avec des repas "pris sur le pouce" ne remplisse plus son rôle de coupure, alors même que cette pause est légale et que les risques psycho-sociaux sont en augmentation constante.

Sur le plan national FO FINANCES a alerté sur le réseau comptable dédié qui a été mis place, afin qu'il ne soit pas un frein à l'octroi des aides et secours aux agents. C'est bel et bien un allongement des délais des aides et secours qui se produit aujourd'hui dans le réseau. Aussi, sur le plan départemental souhaitons nous obtenir des statistiques des délais de la procédure allant de la constitution du dossier au versement de l'aide au secours à l'agent.

Dans un contexte immobilier caractérisé par une forte hausse des prix et des loyers et par une stagnation du volume de logements sociaux, FO FINANCES constate que l'attribution d'un logement social est plus que jamais une des préoccupations majeures des agents.

Aussi aimerions nous savoir ou nous en sommes au niveau départemental, notamment la relation avec le bailleur (LMH immeuble CATINAT). Nous voudrions savoir si la convention sera dénoncée. Même si les agents ont accès au site des services sociaux départementaux, nous demandons qu'une

Section locale **Force Ouvrière DGFIP59** : DRFiP du NORD 59000 LILLE

☎ : 03.20.62.42.82 @ : fo.drifip59@dgfip.finances.gouv.fr

🌐 Site web départemental **FO DGFIP59** : www.fo-dgfip-sd.fr/059/

communication soit faite sur la boîte aux lettres électroniques des agents pour rappeler les modalités de dépôt des demandes de logement social et la communication au fil de l'eau des logements vacants par boîte aux lettres électroniques.

En outre, pouvez vous nous communiquer les retours éventuels en matière de demande de logement sociaux suite à l'accueil des nouveaux arrivants.

FO FINANCES est attachée aux secteurs Vacances Famille et Vacances enfant, appréciés des agents. Pour autant, elle désapprouve la mesure prise par EPAF, sans concertation, et qui vise à généraliser l'ensemble des transports par autocar pour les séjours d'été. C'est pourquoi, elle exige le rétablissement du schéma transport qui existait à l'origine.

Enfin, lors de la réunion du 11 avril nous avons souhaité que le rapport d'activité de la psychologue soit abordé en présence de la psychologue et nous déplorons que ce point ne soit pas à l'ordre du jour de la séance. De fait, il n'y aura pas eu de réelle présentation du rapport d'activité de la psychologue cette année, alors que les risques psycho-sociaux s'aggravent dans un contexte professionnel de plus en plus pesant..

C'est pourquoi, FO FINANCES rappelle l'importance d'une action sociale de qualité. Les crédits dédiés à l'action sociale doivent être à la hauteur des attentes des personnels mais aussi des engagements pris par nos ministres successifs.

FO FINANCES mettra tout en œuvre pour que les droits en matière d'action sociale soient préservés et améliorés dans le cadre d'une politique ministérielle de haut niveau.

Section locale **F**orce **O**uvrière DGFIP59 : DRFiP du NORD 59000 LILLE

☎ : 03.20.62.42.82 @ : fo.drifip59@dgfip.finances.gouv.fr

🌐 Site web départemental **F**O DGFIP59 : www.fo-dgfip-sd.fr/059/